



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE À MAURICE

## FICHE MAURICE

### **I- Organisation de l'enseignement supérieur**

Les élèves sortant du système scolaire après le Higher School Certificate (équivalent du baccalauréat) ou le baccalauréat (élèves des lycées à programme français) et les étudiants étrangers ont la possibilité de poursuivre des études supérieures à Maurice dans plusieurs institutions : à l'université de Maurice (UoM), qui comprend 5 facultés (agriculture, lettres et sciences sociales, sciences, technologie, droit et gestion) et à l'université technologique, créée en 2001, qui comprend une faculté d'informatique de gestion et une faculté de management et de politique du secteur public.

À ces deux structures il convient d'ajouter le « Mauritius Institute of Education » (équivalent d'un IUFM national), le Mahatma Gandhi Institute (MGI), établissement secondaire ayant également une dimension supérieure (450 étudiants), qui s'intéresse surtout aux langues et cultures orientales et à l'histoire du peuplement mauricien.

Des structures de type professionnel fonctionnent également : le « Mauritius Institute of Education » - MIE -, équivalent des instituts universitaires de formation des maîtres ; le « Mauritius Institute of Health » – MIH -, dédié à la formation initiale et continue des personnels du service public de santé ; le « Mauritius College of the Air », en charge des formations par voie audiovisuelle).

À côté de ces institutions publiques existent des institutions privées, mauriciennes et étrangères : l'institut supérieur de technologie (francophone), longtemps aidé par un assistant technique français, continue à bénéficier d'actions de coopération éducative. L'intégration à partir de la prochaine rentrée de l'IST à l'université de technologie de Maurice, devrait permettre à l'université de Limoges d'élargir son partenariat et de délivrer aux étudiants de cet établissement des diplômes allant jusqu'à la licence.

Le « Charles Telfair Institute » propose des formations en Anglais dans les domaines du management, média et communications, finances, technologies de l'information...

### **II. - Organisation des études et enseignements dispensés**

#### **les principaux chiffres de l'enseignement supérieur**

En 2008/2009, près de 9 000 étudiants sont inscrits à l'université de Maurice dont 47% de filles. 81% des étudiants sont inscrits en 1<sup>er</sup> cycle, 14% en second cycle et 5% en 3<sup>ème</sup> cycle.

Dans le supérieur, outre les 9 000 étudiants inscrits cette année à l'université, on en compte 1 000 à l'université technologique et 1 300 au « Mauritius Institute of Education » (IUFM). A l'Université de Maurice, l'enseignement se fait le plus généralement en anglais. Le département de Français est situé au sein de la faculté des études sociales et des humanités (1 000 étudiants inscrits environ en 2005-2006). Au sein de cette faculté, 150 étudiants suivent des études de français (littérature ou enseignement).

Le Mahatma Gandhi Institute (MGI), établissement secondaire ayant également une dimension supérieure scolarise 450 étudiants.

Parmi les 1 000 étudiants de l'université de technologie (UTM) créée en 2001, 46% relèvent de la faculté d'informatique de gestion et 54% de la faculté de management et de politique du secteur public. 70% des étudiants sont en 1<sup>er</sup> cycle, 19% en second cycle et 11% en troisième cycle.

L'ensemble de ces structures consomment un peu plus de 700 M de roupies (17 M€) du budget de l'Etat (budget du ministère de l'éducation et des ressources humaines). Une bonne partie (425 millions de roupies soit environ 10 millions d'euros), est attribuée à l'université.

À l'étranger 5 500 étudiants poursuivent des études supérieures dont près de 2 000 en France (36%). Ce taux est en diminution mais 10% sont toujours des boursiers du gouvernement français. Dans un contexte de compétition internationale propre à Maurice et où l'anglais demeure la langue d'enseignement, le SCAC multiplie les efforts pour attirer ces jeunes et promouvoir l'offre de formation française.

La France, après avoir été à Maurice, pendant quatre ans, la première destination étrangère choisie pour poursuivre ses études supérieures, est passée au 2<sup>ème</sup> rang, en raison sans doute de la situation financière du pays qui tend à se dégrader et de la dépréciation régulière de la monnaie locale qui a perdu face à l'euro en quelques années près du tiers de sa valeur.

Pour ce qui concerne la recherche celle qui porte sur la filière canne à sucre est financée à hauteur de 140 millions de roupies (5,3 M€) par an par le secteur sucrier lui-même et s'effectue au MSIRI (Mauritius Sugar Industry Research Institute), institut de recherche mauricien de l'industrie sucrière, qui travaille en partenariat avec les meilleures institutions du monde en la matière, dont le CIRAD).

Pour le reste, la recherche à Maurice est soit de nature universitaire, soit effectuée dans des unités dépendant de divers ministères (exemple : AREU pour l'agriculture, etc.), sans résultats très probants. Le Mauritius Research Council, dont le budget est d'environ Rs 18 millions, soit 0,7 M€, dont plus de 50% en fonctionnement, qui dit s'apparenter à l'ANVAR français, finance des projets de recherche/développement mais ne les conduit généralement pas lui-même.

### **III. - Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

#### **a) Le contexte linguistique**

La question des langues à Maurice est fortement corrélée à l'histoire, l'école et les médias.

L'arrivée des Français en 1715 a ancré la langue française dans le tissu social de l'île et donné naissance au créole ; celle des Anglais en 1810 a fait de l'anglais la langue de l'administration et de l'éducation ; l'abolition de l'esclavage en 1835 a entraîné une arrivée massive d'Indiens, avec leurs propres langues (hindi, ourdou).

L'école, souvent sujet de polémique à Maurice, est le terrain où la question de la place du français et de l'anglais se pose en permanence. La langue principale d'enseignement dans les écoles mauriciennes est l'anglais. L'anglais y est enseigné comme une langue maternelle, ce qu'elle n'est pas. Le français, langue quotidiennement parlée et utilisée avec le créole par la grande majorité des Mauriciens, est une matière obligatoire dès le primaire et tout au long de l'enseignement secondaire. Il est également langue obligatoire aux examens de fin d'études primaires et secondaires.

Le système éducatif mauricien offre une certaine souplesse, notamment au niveau des répartitions horaires. Le français est très présent dans l'enseignement pré-élémentaire.

Les médias agissent aussi sur cet équilibre linguistique : la presse écrite, au travers de ses deux quotidiens (l'Express et le Mauricien) et de son principal hebdomadaire (Week-end) tirés chacun à moins de 100 000 exemplaires, sont à 90% en français. Dans le secteur audiovisuel, l'offre de programmes francophones est importante et tend même à progresser, avec l'arrivée récente dans le paysage médiatique local de RFI, dont l'antenne a été inaugurée le 17 janvier 2007.

La question des langues investit le champ politique, en combinant des enjeux de diverses natures, illustrés récemment par les actions de relance et de promotion de l'anglais à Maurice, langue de l'administration de l'enseignement dans un pays très francophone, qui ont fait l'objet d'une forte médiatisation et de débats nourris. Un récent rapport du British Council sur la situation de l'anglais à Maurice a suscité de la part de tous les médias locaux de nombreux commentaires. Elle y est jugée catastrophique, présentée comme « un élément important de l'échec scolaire », et fait l'objet de préconisations fortes.

Son déclin serait lié à l'inadaptation des méthodes d'enseignement, à la mauvaise formation des enseignants et à l'absence de relais des médias locaux dans l'utilisation de la langue anglaise. Les conclusions du rapport seraient prises en considération dans la réforme attendue des programmes scolaires. Les moyens mis en œuvre pour changer en profondeur les méthodes d'enseignement de l'anglais et lui faire jouer le rôle escompté de « langue internationale, de communication et du tourisme » ne sont cependant toujours pas identifiés.

#### **b) La situation actuelle de l'enseignement supérieur à Maurice**

La situation de l'enseignement supérieur à Maurice où seul un mauricien de 24 ans sur cinq poursuit actuellement des études traverse une crise : des mesures restrictives annoncées suite aux difficultés financières de l'Université de Maurice ont suscité un malaise.

Ce malaise illustre le décalage entre les ambitions du pays en matière d'enseignement supérieur et la faiblesse des moyens budgétaires disponibles aujourd'hui.

La « Tertiary Education Commission » (TEC) prévoit dans son plan stratégique 2007-2011 de « donner une nouvelle impulsion à l'éducation universitaire » mais le budget annuel de l'Université de Maurice se limite à un peu plus de 10 millions d'euros, pour l'accueil de plus de 8 000 étudiants.

Ces difficultés financières avaient conduit le vice-chancelier de l'Université de Maurice à annoncer en août 2007 un train de mesures restrictives différées ou annulées sous la pression des étudiants et professeurs, mais la situation demeure fragile. À signaler : la nomination attendue en juin 2009 d'un nouveau vice-chancelier et le vote le 23 mai dernier d'un budget de près de quinze millions d'euros pour la construction d'un nouveau campus...

#### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur**

##### **a) La coopération universitaire**

La coopération universitaire se traduit par un important programme de bourses (2<sup>ème</sup> rang après l'Inde), essentiellement de masters et doctorat, concernant des secteurs définis en commun avec nos partenaires (cf. ci-dessous).

La recherche étant embryonnaire à Maurice, l'octroi de bourses de doctorat en France permet la formation à la recherche (une petite dizaine par an). En médecine, des cours de formation post-doctorale ou de spécialisation ont lieu avec le soutien de la France (université Bordeaux II) à l'Institut national de Santé (MIH) : cours régional d'épidémiologie ; formation de médecins anesthésistes-réanimateurs-urgentistes (projet régional PARMU), de pédiatres, orthopédistes, spécialistes de médecine interne, cardiologues, psychiatres, médecins légistes.

L'Espace CampusFrance est rattaché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 au Centre Culturel Français et apporte une contribution à la coopération universitaire de ce poste.

La promotion du partenariat universitaire institué entre des institutions mauriciennes et françaises se réalise au travers de conventions ou d'accords inter-universitaires tels que :

- Partenariat entre la faculté des sciences médicales de l'Université de Maurice et la faculté de médecine de Bordeaux 2 ;
- Partenariat entre l'école hôtelière de Maurice et l'IUT d'Angers et le lycée hôtelier de St-Quentin en Yvelines (partenariat signé en février 2003) ;
- Convention entre L'Institut de la Francophonie et l'Entrepreneuriat (IFE/AUF) et les Universités de Bordeaux 3 et Paris 12 ;
- Convention entre La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice et l'IAE de Poitiers : BTS, Licence professionnelle, Maîtrise en Sciences de la Gestion et MBA (équivalent à un DESS) ;
- Convention entre L'IST et l'IUT du Limousin (renouvelée en mai 2009 pour 6 mois, en attendant que le nouveau cadre de partenariat soit arrêté)

D'autres accords existent entre des organismes privés, sans appui du Poste, tels ceux entre la faculté de droit de l'Université de Maurice et l'Université Paris 1, entre l'Université Louis Pasteur de Maurice (établissement privé) et l'Université Paris 6 (informatique, PCEM1 et 2 en médecine)...

##### **b) Les boursiers d'études du gouvernement français**

L'attribution de l'ensemble des bourses du gouvernement français fait l'objet annuellement d'une commission mixte franco-mauricienne. Il s'agit surtout de répondre aux besoins prévisibles du marché local de l'emploi. L'accord passé avec les autorités mauriciennes prévoit l'attribution de bourses dans les secteurs dits prioritaires suivants : sciences de l'ingénieur, dans leur diversité, les lettres françaises, les études commerciales et de gestion et, à partir de la licence seulement, l'hôtellerie/tourisme, les études médicales et le droit.

47 nouvelles bourses (auxquelles s'ajoutera sous peu celle d'un groupe privé) sont attribuées en 2009. Au total, 175 étudiants poursuivent leurs études supérieures en France avec une bourse du gouvernement français. Dans le cadre d'un accord avec l'Ambassade, Air France offre à six boursiers (neuf à compter de l'année 2010) un aller-retour entre Maurice et la France.

S'ajoutent quelques stages à vocation professionnelle, qui ne s'inscrivent que rarement dans des cycles d'études universitaires. Il s'agit surtout de stages de perfectionnement professionnel, notamment dans le domaine de la coopération institutionnelle, tel que la magistrature, l'administration publique mais aussi les médias, la santé, etc.

Le Gouvernement Mauricien accorde des bourses d'études aux lauréats du HSC (équivalent au Baccalauréat français) dans les différentes séries (scientifique, technique, littéraire et économie). Une dizaine de bourses d'études par an sont octroyées mais traditionnellement et historiquement, ces boursiers poursuivent leurs études dans des pays anglo-saxons et plus particulièrement en Angleterre.

**Tableau récapitulatif des bourses accordées en 2009**

	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles</b>
Lauréats HSC Rodrigues	<b>2</b>	
Concours Alliance Française	<b>2</b>	
IST		<b>4</b>
CCIM		<b>2</b>
École Hôtelière		<b>2</b>
Université de Maurice Médecine		<b>4</b>
Sciences de l'ingénieur (dont une en agroalimentaire)		<b>12</b>
Commerce / Gestion		<b>6</b>
Médecine		<b>6</b>
Droit		<b>2</b>
Lettres / Sciences humaines et sociales		<b>5</b>
Sciences de l'Éducation		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>43</b>

c) les liens avec les associations

Il existe une association des diplômés de l'enseignement français (AMDEF) qui regroupe des anciens étudiants en France, boursiers et non boursiers. Le vivier des anciens étudiants en France (BGF ou non) est très difficile à identifier *ex nihilo*. Les services français a longtemps soutenu cette association dont l'importance des activités fluctue et est très liée au dynamisme de quelques animateurs responsables.

Il existe aussi à Maurice la Société des Médecins et Dentistes ayant Étudié en France (SMEDEF) qui a recensé plus de 200 praticiens dont une centaine sont membres.

Ces deux associations constituent le relais privilégié pour conduire des animations auprès des anciens étudiants en France et notamment, des anciens boursiers du gouvernement Français.

L'Espace CampusFrance travaille avec ces associations pour établir un annuaire ou répertoire qui permettrait de recenser tous les Mauriciens ayant poursuivi des études supérieures en France dont tous les Anciens Boursiers du Gouvernement Français. Une amicale ou une association des anciens boursiers pourrait ainsi voir le jour.

d) La promotion de l'enseignement supérieur français

Il existe à Maurice un Espace Campus France, rattaché depuis le 01/01/2002 au Centre Culturel Français.

L'offre locale de formation proposée aux étudiants Mauriciens est en constante augmentation et c'est un contexte de forte compétition internationale qui prévaut : la France, l'Angleterre, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Australie mais aussi le Pakistan, la Russie, l'Ukraine ou, dans une moindre mesure, le Canada multiplient leurs efforts pour attirer les étudiants mauriciens. Dans ce contexte, l'Espace Campus France devra dynamiser la promotion de l'offre française pour tenter de redevenir la première destination des étudiants mauriciens. Ace

titre, il lui faudra assurer une mission de veille universitaire afin de mieux connaître et évaluer l'offre de formation offerte par les autres pays et principalement par les pays anglo-saxons.

e) Les diplômes français ou équivalents préparés dans des structures mauriciennes de formation

Quatre établissements de formation mauriciens, en partenariat étroit avec la France, et en particulier des universités de la métropole ou de la Réunion, dans le cadre de programmes de coopération, délivrent des formations en français et des diplômes français ou reconnus par le Ministère français de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, aux niveaux secondaire et supérieur.

1. Au niveau secondaire technique et professionnel : le lycée de Flacq qui dépend du Technical School Management Trust Fund (TSMTF), prépare, en trois ans, près de 400 élèves à quatre Brevets de Techniciens : mécanique automobile, fabrication et maintenance mécanique, électrotechnique et électronique, bâtiment.
2. Au niveau supérieur :
  - l'Institut supérieur de technologie (IST), qui s'apprête à être absorbé par l'université de technologie de Maurice, prépare 200 étudiants en partenariat avec l'université de Limoges (IUT), à 4 DUST (équivalence DUT) : génie civil, génie électrique et informatique industrielle, maintenance et automatismes industriels, informatique appliquée ;
  - le Centre d'études supérieures de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice prépare 200 étudiants à 3 BTS, en partenariat avec le lycée La Bourdonnais (conventionné AEFÉ) et l'académie de la Réunion : assistant de gestion, management des unités commerciales, informatique de gestion; 1 licence professionnelle, 1 MSG et 1 DESS - Master d'administration des entreprises avec l'IAE de Poitiers ;
  - l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat, dans le cadre de l'AUF, et avec l'Université de Bordeaux, prépare une trentaine d'étudiants à un Diplôme d'études professionnelles approfondies (DEPA) de gestion et création d'entreprises.

**Tableau comparatif des offres de formations universitaires en France et à Maurice**

Année	Ancien	Réforme		Université de Maurice	
1	DEUG	L 1	Licence	Diploma Degree	Undergraduate
2	DEUG	L 2			
3	Licence Licence Professionnelle	L 3			
4	Maîtrise MST MSG Diplôme d'IUP	M 1	Master	Bachelor in Engineering (B.Eng)	Ingenieur
5	DEA / DESS Master	M 2		Masters Degree : Masters of Art (M.A) Masters of Science (M.Sc) M.B.A	Post-graduate
6	Doctorat	D 1	Doctorat	Master of Philosophy (M.Phil) Doctorate of Philosophy (Ph. D)	
7		D 2			
8		D 3			

**VI- Contacts utiles**

**AMBASSADE DE FRANCE À MAURICE**  
*SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE*  
14, rue Saint-Georges - Port Louis  
Tél. (00)230 20 20 100  
Fax : (00) 230 20 20 130

Mise à jour : 27 mai 2009